

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01548 Numéro SIREN : 791 991 334 Nom ou dénomination : AAPRC

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2020 sous le numéro de dépôt 81545



20200815452019

DATE DEPOT : 09/10/2020

N° DE DEPOT : 81545

N° GESTION : 2019B01548

N° SIREN : 791991334

DENOMINATION : AAPRC

ADRESSE : 18 rue de la Pierre Levée 75011 Paris

MILLESIME : 2019

13 OCT. 2020

81545

AAPRC
Société À Responsabilité Limitée au capital de 4 000 euros N° :
Siège social : 18 rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS
RCS PARIS 791 991 334

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020
RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 62 841,55 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 62 841,55 euros.

Affectation

- Distribution de dividende.....	20 000,00 €
- Au compte "Autres réserves"	42 841,55 €
- Total affecté	62 841,55 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 5,00 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 20 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % est nul.

APR

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 87 306,32 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

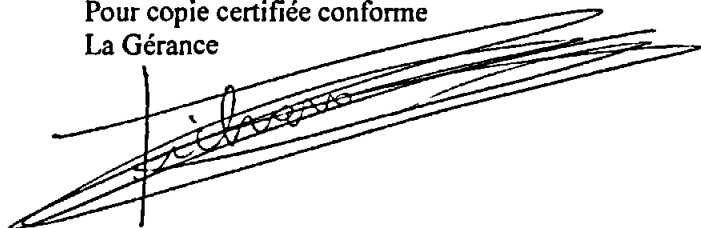
Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2018	10 000 €	-	-
31 décembre 2017	-	-	-
31 décembre 2016	-	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

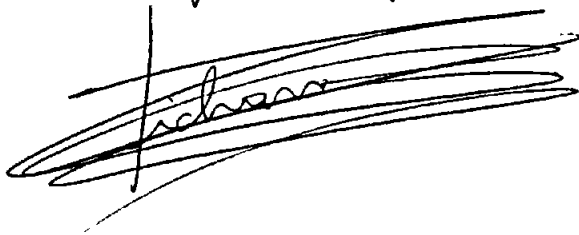
Pour copie certifiée conforme
La Gérance



APR

AAPRC
Société À Responsabilité Limitée au capital de 4 000 euros
Siège social : 18 rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS
RCS PARIS 791 991 334

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2019

« Certifiés conformes »
Certifiés conformes

Annick PICHAVANT-RUTY
Signature

BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	660	130	530			530
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 925	470	3 455	2 034		1 421
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	4 585	600	3 985	2 034		1 951
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	47 273		47 273	20 825		26 448
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices				305		- 305
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 578		6 578	1 845		4 733
. Autres				39 397		- 39 397
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	87 000		87 000			87 000
Disponibilités	57 176		57 176	31 240		25 936
Charges constatées d'avance	210		210			210
TOTAL (II)	198 236		198 236	93 612		104 624
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	202 821	600	202 221	95 646		106 575

BILAN (SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : Euros)	4 000	8 000	- 4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	800	800	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	39 665	23 417	16 248
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	62 842	50 248	12 594
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	107 306	82 465	24 841
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	28 003	160	27 843
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 522	3 004	518
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	934	1 547	- 613
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 061		17 061
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 395	8 471	924
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	36 000		36 000
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	94 914	13 181	81 733
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	202 221	95 646	106 575

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	106 141		106 141	32 504	73 637 226,55
Chiffres d'affaires Nets	106 141		106 141	32 504	73 637 226,55
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			30 000	853	29 147 N/S
Autres produits			3	3	0,00
Total des produits d'exploitation			136 144	33 360	102 784 308,11
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			35 438	15 856	19 582 123,50
Impôts, taxes et versements assimilés			134	321	- 187 -58,26
Salaires et traitements			12 180	12 180	0,00
Charges sociales			4 993	5 873	- 880 -14,98
Dotations aux amortissements sur immobilisations			600		600 N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				5 000	- 5 000 -100
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			28	3	25 833,33
Total des charges d'exploitation			53 373	39 233	14 140 36,04
RESULTAT EXPLOITATION			82 771	-5 873	88 644 N/S
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations				428	- 428 -100
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers				428	- 428 -100
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			451	779	- 328 -42,11
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			451	779	- 328 -42,11
RESULTAT FINANCIER			-451	-351	- 100 28,49
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			82 320	-6 224	88 544 N/S

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		96 691	- 96 691	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		96 691	- 96 691	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 112		2 112	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		40 219	- 40 219	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	2 112	40 219	- 38 107	-94,75
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-2 112	56 472	- 58 584	103,74
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	17 366		17 366	N/S
Total des Produits	136 144	130 479	5 665	4,34
Total des charges	73 303	80 231	- 6 928	-8,64
RESULTAT NET	62 842	50 248	12 594	25,06
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

DISPENSE D'ANNEXE COMPTABLE

L'annexe comptable n'a plus à être établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au régime simplifié d'imposition,
- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas, au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :
 - Total du bilan 350 000 €
 - Chiffre d'affaires 700 000 €
 - Nombre de salariés 10

(Article L 123-16-1 du Code de Commerce)

APR